

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

### PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial

### COMMUNE DE SOUDAN

Par arrêté préfectoral n° 2020/ICPE/201 en date du 31 juillet 2020, une consultation du public est prévue à la mairie de Soudan, pendant une période de quatre semaines du lundi 31 août au samedi 26 septembre 2020 inclus, portant sur la demande présentée par SAS MEETHA en vue de l'extension et la diversification de l'unité de méthanisation qu'elle exploite à Soudan au lieu dit Hochepie.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du lundi 17 août 2020, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr), accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Soudan, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Soudan, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique ([pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr)) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.